

Vérifier à l'audition

Soixantième session de l'Assemblée générale
de l'Organisation des Nations Unies

**Neuvième séance des consultations officieuses de la
plénière sur la suite donnée aux textes issus du Sommet
mondial sur le développement et la réforme de l'ECOSOC**

**Déclaration liminaire de SE M. Cheick Sidi DIARRA
Ambassadeur, Représentant permanent du Mali
auprès des Nations Unies**

New York, le 8 février 2006

Je déclare ouverte la neuvième séance des consultations officielles de la plénière sur la suite donnée aux textes issus du Sommet mondial sur le développement et la réforme de l'ECOSOC.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Permettez moi de vous souhaiter la bienvenue et vous remercier pour vos contributions respectives ainsi que pour la coopération dont vous avez fait montre tout au long du processus de consultation. Grâce à votre esprit de collaboration, nous avons réalisé des avancées appréciables.

Nos discussions d'aujourd'hui s'articuleront autour du projet de résolution sur le suivi du Développement que nous avons fait circuler par notre lettre du 26 Janvier dernier.

Je crois savoir que le 02 Février 2006, le Secrétariat a également fait circuler, à titre d'information, les différentes contributions reçues des Etats Membres.

Comme indiqué dans notre lettre du 26 Janvier 2006, les co-présidents ont préparé le projet de résolution à partir des éléments qu'ils avaient présentés le 9 Janvier 2006 et qui ont été enrichis par vos apports faits oralement ou par écrit. En préparant le projet de résolution soumis à votre examen, nous avons essayé d'intégrer le plus d'éléments de contribution possible tout en ayant à l'esprit le souci de présenter un texte bien structuré, qui fasse un équilibre entre les positions des délégations en demeurant fidèle à l'approche convenue à l'occasion de nos précédentes consultations.

Comme envisagé lors des nos premières séances de consultations, notre intention est de réaliser une « résolution cadre » encore appelée « framework résolution » qui :

- d'une part, invitera les acteurs du Système des Nations unies et autres parties prenantes à assumer leurs responsabilités, dans le cadre de leurs mandats respectifs, en vue de la mise en œuvre diligente des engagements pris ;
- d'autre part, fixera de manière précise le cadre qui servira pour l'application des engagements à partir de 2006.

S'agissant de la procédure, comme cela est précisé dans notre lettre du 2 Février, nous proposons que nous examinions le projet de résolution section par section. Chaque section comprendra entre 4 et 8 paragraphes.

Nous encourageons les discussions interactives entre les différentes délégations, et souhaitons que vous réagissiez aux interventions des uns et des autres.

Afin de faciliter cette interaction, je demanderais aux intervenants de parler lentement pour permettre aux interprètes de rendre fidèlement les contributions dans les autres langues.

J'encouragerais les délégations à être succinctes et précises dans leurs propositions. Il serait utile de savoir si vous êtes satisfaits du contenu et de la formulation d'une section donnée, sinon d'indiquer les modifications souhaitées et le pourquoi.

Dans cet ordre d'idées, je propose :

- de donner dans un premier temps, la parole aux délégations qui souhaitent faire une déclaration liminaire d'ordre général ;
- ensuite nous passerons à la 1ère section du texte (je vous suggérerai les paragraphes à examiner ensemble au fur et à mesure). Une fois que nous aurons entendu les délégations qui souhaitent faire des commentaires sur une section donnée, j'inviterai les autres à faire leurs propres commentaires sur ces propositions.

Cette introduction est peu longue et laborieuse, mais ces développements étaient nécessaires pour proposer la règle à suivre.

A présent, je vais ouvrir les débats et donner la parole à ...

Suggested breakdown of sections:

PP1-6: Dealing with reaffirmations of conferences and summits, resolutions, the development goals, and the global partnership for development

PP7-10: Regarding progress made to date in implementation, both globally and in countries with special needs

PP11-PP14: Reaffirming key principles of development

PP15-PP18: On the role of the United Nations

OP1-OP5: Calls on key actors to implement, and for monitoring and follow-up

OP6-OP10: The UN's role in follow-up and implementation, including the indicators for the development goals

OP11-18: Funding and impact of the UN development system, specific proposed mechanics of GA and ECOSOC roles in follow-up

OP19-24: Implementation by the UN, including system-wide coherence, Chief Executives Board; and regional, civil society and public information aspects.

Je vous remercie . /.